Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 53 (1915)

Heft: 23

Artikel: La pite du jardinier

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211330

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1et étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

du Nº du 5 juin 1915: La pite du jardinier (V. F.). — «Valaisanneries » du Conteur (Maurice Gabbud). — Lo sondzo daô cosandai (A. R.). — Le billet circulaire (M.-E. T.). — Mon ami « Pommette » (J. M.). — On dzo dè vota. — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur) (A suivre).

LA PITE DU JARDINIER

L'AUTRE dimanche, flânant sur la grève du Léman, je me trouvai nez à nez avec un vieil ami du Conteur vaudois.

Aimez-vous les parties de cave? me demanda-t-il à brûle-pourpoint. On en médit parhis, bien à tort. Elles ont du bon, les parties de cave. Le malheur est qu'elles se font rares. Depuis quelques années, les tonneaux sonnent creux, et vous savez que lorsque les bossatons chantent, les vignerons pleurent. Ils pleurent, mais en dedans et cela ne les empêche pas de demeurer les plus optimistes des Vaudois, les plus hospitaliers aussi. Le peu qu'il leur reste, ils l'offrent de bon cœur. Mon ami Samuel X. vient de me le montrer une fois de plus. L'année dernière, la grêle s'est abattue deux fois sur ses vignes, que vous voyez d'ici s'élever en terrasses au-dessus des peupliers de la rive. Il n'a pas vendangé une brantée. Eh bien, comme je passais devant chez lui, sa grosse voix me héla par l'entrebâillement de la porte du pressoir :

Tu es bien fier, Louis! qu'il me fit. Passer ainsi tout droit, sans même t'informer si je suis encore de ce monde et si je n'ai pas besoin de ton secours!... Allons, entre vite, tu fais atten-

dre toute la compagnie!

Il y avait là M. le préfet, M. le receveur, le fils cadet de mon ami et un vieux jardinier dont le tablier vert cachait mal les habits rapiècés. Sa-

muel était gai comme un pinson.

— Louis, me dit-il, en me montrant son fils qui se tenait timidement à l'écart, ce garçon est recruté de ce matin dans l'armée fédérale; il avait bien peur de n'être pas pris, parce qu'il luimanque un centimètre de thorax, mais tout de même on l'a reconnu bon pour le service : il sera fusilier comme ses quatre frères. Alors, de me savoir tous mes fils dans les fantassins de la l'edivision, cela m'a fait comme qui dirait verser une larme de joie et de fierté, et c'est pour marquer ce jour que vous voudrez bien me rendre le service, ces messieurs et toi, de m'aider à vider une bouteille ou deux de onze. Et surfout pas de compliments! Il m'en restera toujours assez pour fêter la fin de la guerre.

Brave Samuel! Le moyen de ne pas trinquer

àson bonheur?

— Sami, dit le préfet en humant le beau jus doré, Sami, tes bouteilles risquent bien de nous survivre, car je ne vois pas le bout de cette guerre infernale.

— Ne dis pas cela, préfet, cela me ferait tant de chagrin de casser ma pipe avant de savoir si ça tournera du bon côté.

- Laissons seulement entrer la Roumanie dans la danse, opina le receveur, c'est bien le diable si ça n'avance pas les affaires. — Moi, dit Samuel, j'ai quelque idée que ça finira faute de combattants... Vous n'en croyez rien?... Attendons les grandes chaleurs: quand il y aura encore quelques centaines de mille cadavres pourrissant sur les champs de bataille, quand la soit forcera les malades et les blessés à boire n'importe quelle eau, on pourrait bien voir se tendre la main, d'un bout à l'autre de l'Europe, la dyssenterie, le typhus, la peste noire et le choléra... Ça s'est vu dans le vieux temps .. Et alors on ne trouvera plus assez d'hommes pour épauler les fusils, pour pointer les canons, pour voler en aéroplane, pour naviguer sous l'eau dans leurs sacrés sous marins.

— Quand je pense aux grands de ce monde qui ont voulu cette guerre, déclara Siméon d'une voix caverneuse, je me dis 'qu'ils mériteraient tous d'être étertis, escoffiés, éclaffés, écarfaillés, épéclés, émélués, quoi! morts... Ces tonnerres de nom de Dieu, ça leur apprendrait à vivre!...

— Au lieu de jurer comme un païen, dit une douce voix de femme, vous feriez mieux, Siméon, de me débarrasser de ma feuille à gâteau!

C'était la maîtresse du logis qui, toute risolette, nous apportait une fumante salée aux œufs, une de ces salées onctueuses, comme on n'en fait que dans les familles fidèles aux saines traditions.

— Comme vous vous entendez, madame, à prendre les hommes par leur faible! dit galamment le préfet; mais une pareille gourmandise ne vous paraît-elle pas jurer un peu avec la gravité des temps?

— Nullement, monsieur le préfet; les citoyens sont de la même pâte que les soldats; pour valoir quelque chose, il faut qu'ils soient bien nourris; et puis ne crions pas au luxe: qui mange du gâteau économise le pain.

L'excellente dame ne voulut pas nous faire le plaisir de partager une tranche avec nous. S'éloignant d'un pas léger, elle nous lança gaîment ces mots :

— Dévouez-vous tout seuls, messieurs, et vivement; moi, je vous tire ma révérence : j'ai mon lait sur le feu.

Et nous nous dévouâmes.

Comment, du régal dont Mme Samuel nous faisait la surprise, la conversation vint-elle à tomber sur l'impôt de guerre, je ne me le rappelle pas; mais je puis vous dire que si tous les Vaudois sont d'accord là-dessus comme nous l'étions, et je l'espère bien, on ne trouvera pas un seul non dans les urnes, dimanche prochain.

Cependant, le vieux jardinier s'était éclipsé, suivi bientôt par le receveur. Ainsi qu'il est dit dans *Lo conto dau craizu* : «Tsacon crayai qu'à n'on verro de vin l'allâvan fére plliace. »

Mais le receveur revint seul.

— Savez-vous, nous demanda-t-il, ce que vient de faire Siméon?... Je vais vous le dire, car vous ne trouveriez pas. Il m'a tenu ce discours :

« Monsieur le receveur, la Confédération, en décrétant son impôt de guerre, a bien fait; mais elle aurait pu s'y prendre un peu mieux. Pourquoi ne demande-t-elle rien aux citoyens qui n'ont pas pour 10,000 francs de biens ou qui gagnent moins de 2500 par an ? Pour être pauvre, n'aime-t-on pas sa patrie autant que peuvent l'aimer les riches? Dites, est-ce que, pour payer l'armée qui garde nos frontières, les plus misérables d'entre nous n'auraient pas déboursé avec joie quelques pauvres centimes ? Monsieur le receveur, faites-moi un grand plaisir, prenez ceci; vous ne mettrez pas mon nom dans vos registres, mais seulement cette ligne: « Don d'un bon Vaudois, trop pauvre pour être taxé. »

— J'eus beau me défendre, ajouta le receveur, il se sauva en me laissant dans les mains

une pièce de deux francs.

— Tonnerre de Siméon! murmura Samuel avec un brin d'émotion que nous ressentions tous, il vaut mieux que beaucoup d'entre nous. Dire qu'il n'a que ses journées pour vivre! Et je crois bien que sa femme garde le lit, car elle a fait dire qu'elle ne pourrait pas venir cette semaine pour la lessive... Marc, fit-il, en tendant deux bouteilles à son fils, prends tes bonnes jambes et cours porter ça chez eux.

Voilà, mon cher monsieur, ma petite histoire de cave. Si vous jugez qu'elle soit du goût de vos lecteurs, redites-la leur sans fioritures, tout bêtement, comme je vous la raconte.

Je promis d'essayer. 1

V. F.

Les enfants. — La maman et sa fille, âgée de cinq ans et qu'elle voit plongée dans d'absorbantes reflexions:

-- A quoi penses-tu donc, Berthe?

— Je voudrais bien avoir un enfant

— Mais, ma mignonne, tu es trop jeune, trop petite.

- Eh bien, il serait plus petit, voilà tout!

«VALAISANNERIES » DU « CONTEUR »

Х

Le chapeau du curé.

E bon curé Marmouan s'achemina un torride dimanche de mai après vèpres, vers la demeure d'un de ses meilleurs paroissiens, le conseiller Jean Raisin, qui habite à Prazvert, riant village dissimulé dans les treilles et les arbres des vergers et distant du presbytère de deux faibles kilomètres.

Jean Raisin avait une cave réputée, du bon Vétroz — son grand électeur, insinuaient quel ques méchantes gens, jalousant sa place au Conseil communal. Cette cave, M. Marmouan, qui réservait dans sa religion une petite place pour certain dieu du paganisme, la connaissait bien.

Il faisait chaud. M. le curé, une fois arrivé, après les chaleureuses poignées de main d'usage, s'installe sur une chaise gracieusement

1 La seule liberté que nous nous soyons permise est d'avoir changé le nom du vieux jardinier, afin de ne pas offusquer la modestie de ce bon citoyen.